



Larraldenia Cup

Le samedi 23 Septembre 2017

AVIS DE COURSE

1. Règles applicables

- les règles telles que définies dans les RCV 2013 – 2016.
- Les règles de classe Inter série habitable temps compensé.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Le présent avis de course.
- Les Règles de Courses et leurs annexes.

2. Publicité

Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité fournie par l'organisateur.

3. Admissibilité et inscription

3.1. La régata est ouverte aux :

- Classes HN, OSIRIS et Open 5,7 temps compensé
- La régata est ouverte aux coureurs étrangers

3.2. Les Inscriptions auront lieu au Club Larraldenia Port de Ciboure.

3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence valide avec le cachet médical.
- l'autorisation de port de publicité s'il y a lieu.
- l'autorisation parentale pour les mineurs.
- les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF et d'une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant de 1,5 millions d'euros.

4. Droits à payer

20€ / bateau au profit des SNSM

5. Type de parcours

Parcours construits, selon les IC.

5.1 Accueil

Gratuité au Port de Larraldenia pour la nuit de Samedi à Dimanche dans la limite des places disponibles.
Réservation Capitainerie du Port .



6. Programme prévisionnel

Samedi 23 Septembre 2017

9h00 à 11h00 : Accueil, inscription
13h00 A disposition du comité de course
19h00 Remise des prix

7. Classement

Le système de points à minima s'appliquera.
Trois manches devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

8. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après.

9. Assurance

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

**10. Compléments d'informations Yacht Club Basque Mail: contact@ycbasque.org Port de Socoa 64 500
CIBOURE Site : www.ycbasque.org Tel : 05 59 47 18 31**

CANDIDATURE A L'ORGANISATION :

De manière à gérer au mieux le déroulement de l'épreuve, les personnes intéressées par une participation à l'organisation.

Sécurité – émargement – pointage sur bateaux comité sont priées de se faire connaître auprès du Yacht Club Basque

Hébergement : Office du tourisme de SAINT JEAN DE LUZ Tel : 05 59 26 03 16 Fax : 05 59 26 21 47

Office du tourisme de CIBOURE Tel 05 59 47 64 56 – Fax 05 59 47 64 55

Centre LEO LAGRANGE : 05 59 47 04 79

VVF : 05 59 47 39 74 – 05 59 47 46 58

MAEVA 05 59 47 67 00